

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## ZONE HUMIDE

Nom	Bandraboua
Situation Géographique	Commune de Bandraboua
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

## DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Zone humide à l'état relictuel située en plaine littorale dans le village de Bandraboua au nord de la baie de Longoni dont les limites ont reculé sous l'avancée de l'urbanisation.

## DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

### DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	25,27 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	1,549 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove

### DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	25,27 ha
Description des milieux :	Reliquat de zone humide en plaine littorale globalement modifiée par l'homme.



### BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :   
 Zone pluvieuse : 1300 à 1800 mm/an en moyenne

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

Milieux forestiers naturels en tête de bassin versant : Crêtes du Nord

### USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Agriculture Urbanisation Infrastructure routière	Habitats humains Canaux de drainage Dépôts, remblais	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

## INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

### FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau :  Mer/océan     Cours d'eau     Eaux de crues     Nappe phréatique  
 Source     Pluies     Artificielle

et permanence d'entrée d'eau :  Permanente     Saisonnière     Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau :  Aucune     Permanente     Intermittente     Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité :  Jamais inondé     Exceptionnellement inondé     Régulièrement inondé  
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement



Diagnostic fonctionnel :

Zones d'eau libre  
Milieux humides : Arrière -mangrove ; Mangrove

Principal facteur d'influence : Météorologie : régime des précipitations  
Exondement de certaines parties de la zone par des canaux de drainage.

### FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : Rôle naturel de protection contre l'érosion.  
Hydrobiologie: lieu de refuge et de reproduction faune terrestre et marine  
Agriculture : cultures vivrières

Principal facteur d'influence : Extension des constructions sur la zone.

### INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter  
Intérêt floristique modéré à faible  
Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence : Drainage de la zone par les canaux .

## STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Domaine public maritime. Propriétés privées  
Régime forestier, loi sur l'eau.

### GESTION

Plan de gestion élaboré      OUI       NON

Date de réalisation :       Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life



Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) , régime forestier, loi sur l'eau  
 Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte  
 Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

**INVENTAIRES**

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

**PROTECTION**

Lister les mesures de protection :

**EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE**

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont . Rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière -mangrove.

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction et l'alimentation de la faune marine et terrestre.....  
 Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur  
 Présence de groupements de végétaux indigènes

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu fortement dégradé.  
 Menaces : Fragmentation de la zone provoquée par le déboisement au profit des cultures vivrières et des constructions.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences de l'abattage des arbres provoquant érosion et disparition des milieux naturels.

**DONNEES GENEALES**

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique  
 Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département Mayotte	Commune(s) Bandraboua	Code INSEE 97602
--------------------------	------------------------	--------------------------	---------------------

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
513 387	8594 954	2 m	25,27ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou



# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PRISES DE VUES

Bandraboua



▲ Exutoire Mro oua Nyombe



▲ Bandraboua vue générale



▲ Erosion



▲ Urbanisation littorale



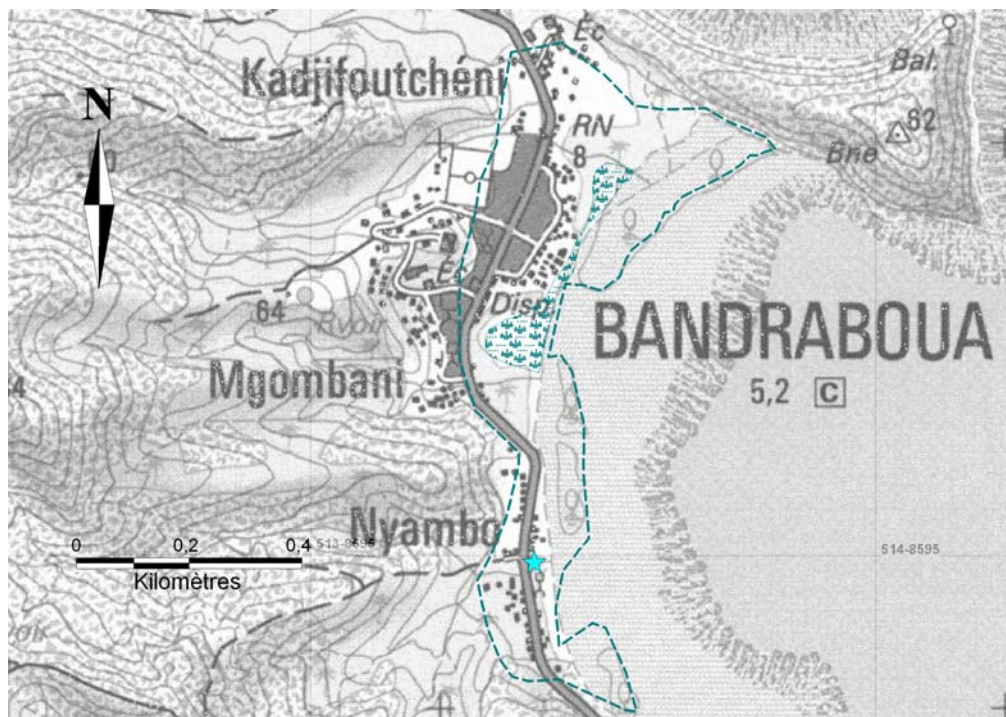
Crédit photo : CBNM



# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PLAN DE SITUATION

Bandraboua



D'après carte IGN 1/250



# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

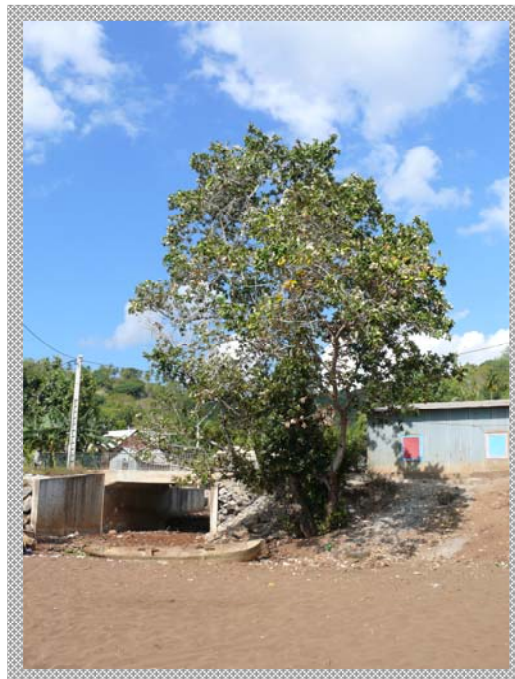
## INVENTAIRE FLORISTIQUE

### Bandraboua

- Zone humide située en zone urbaine sur la commune de Bandraboua au nord de la baie de Longoni p (cf fiches Dzoumonyé, Bouyouni et Longoni). Délimité au nord-est par la pointe de Bandraboua et à l'ouest par la RN1, l'espace est traversé par 5 cours d'eau classés comme permanents dont le Mro oua Nyombé, mais dans les faits tous asséchés durant l'hiver austral probablement consécutivement aux différents aménagements anthropiques de la zone.
- Zone humide définie par un reliquat de complexe marécageux littoral très fragmenté .
- Arrière mangrove : milieu à l'état relictuel devenu pratiquement inexistant au sud de la zone en raison du développement de l'urbanisation: on observe un individu isolé de *Heritiera littoralis* et un de *Thepesia populnea* à l'embouchure du Mro oua Nyombe ; quelques tâches à *Ipomoea pes-caprae* révèlent un ancien cordon dunaire. ; au centre, l'espace se caractérise par un pré salé à *Sporobolus virginicus* associé à *Ipomoea pes-caprae* séparé par une canalisation des eaux usées. Au nord un important remblai effectué pour la mise en place d'un stade a remplacé l'arrière mangrove. Le reste de la zone est occupée par des cultures de bananiers auxquels se mêlent quelques individus d'*Heritiera littoralis*, de *Ficus sycomorus*, de manguiers *Mangifera indica*, badamiers *Terminalia catappa* et *Ehretia cymosa*. *Ipomoea pes-caprae* est présente ponctuellement. La plage est soumise à un phénomène d'érosion assez important. En amont du réseau routier les plaines sont urbanisées.



▲ Pré salé à *Sporobolus virginicus* et *Ipomoea pes caprae*



▲ Individu isolé de *Heritiera littoralis*

- Eléments faunistiques : importance de l'avifaune et de la faune marine en zone littorale. A compléter
- D'une manière générale le milieu est fortement dégradé ce qui engendre une perturbation du fonctionnement et des équilibres naturels. Outre la fragmentation et la disparition du milieu, des dépôts sauvages sont constatés sur toute la partie nord ce qui nécessiterait des opérations de nettoyage.
- Afin de conserver le caractère de zone humide et de lutter contre le phénomène d'érosion, des opérations de reboisement en zone littorale et sur les berges, permettraient de rétablir au moins en partie les fonctionnalités de cette zone humide, aujourd'hui très fortement dégradée.





Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN									
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]									
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]									
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	RAREFACTION	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	C		0	4		i
<i>Acampe pachyglossa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C		0	X		+
<i>Albizia lebeck</i> (L.) Benth.	Fabaceae	bunwara	X	CC		0	5		+
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		I	AC		0	X		r
<i>Ananas comosus</i> (L.) Merr.	Bromeliaceae	Mnananasi bole	Q	C		0			+
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	CC		0	2		1
<i>Avicennia marina</i> (Forssk.) Vierh.	Acanthaceae	Msiri	I	CC		0	X		1
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC		0			1
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC		0	X		r
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC		0			1
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC		0	X		+
<i>Commelina diffusa</i> Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	I	C		0	X		r
<i>Dendrobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	I	C		0	X		r
<i>Derris trifoliata</i> Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	I	PC		0	X		+
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		I	C		0	X		r
<i>Ficus lutea</i> Vahl	Moraceae		I	AC		0	X		r
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		I	C		0	X		1
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae		I	AC		0	X		+
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		I	AC		0	X		2
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC		0	X		1
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	CC		0	5		+
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae		X	CC		0	3		2
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	CC		0			2
<i>Nephrolepis biserrata</i> (Sw.) Schott	Davalliaceae	Pinza godany	I	CC		0	X		+
<i>Pandanus mayotteensis</i> H. St. John	Pandanaceae	Sari mlua	I	PC		Y	X		r
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		I	C		0	X		r
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae		I	CC		0	X		+
<i>Saba comorensis</i> (Bojer) Pichon	Apocynaceae		I	CC		0	X		+
<i>Saccharum officinarum</i> L.	Poaceae		Q	C		0			+
<i>Senna singueana</i> (Delile) Lock	Fabaceae	Mri mbuzi	Z	C		0			r
<i>Tabernaemontana coffeoides</i> Bojer ex A. DC.	Apocynaceae		I	PC		GCS	X		i
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae		I	C		0	X		2
<i>Thespesia populnea</i> (L.) Sol. ex Corrêa	Malvaceae		I	CC		0	X		+
<i>Typhonodorum lindleyanum</i> Schott	Araceae		I	AC		0	X		r

## Légende

i : 1 individu  
 r : quelques individus  
 + : < 1 %  
 1 : 1 % < 5 %  
 2 : 5 % < 25 %

Statut : I : indigène  
 K : cryptogène  
 Q : cultivé  
 X : exotique (introduite)  
 GC : Madagascar Comores

